

**En situation d'urgence,
le premier acteur du secours,
c'est vous !**



Victime ou témoin
d'un accident ?



Pompiers : 18
SAMU : 15 } OU 112
Police, gendarmerie : 17

Lors de votre appel,
pensez aux 3 points suivants :

1

"JE SUIS"
> S'identifier
et
se localiser

2

"JE VOIS"
> Nature
de
l'évènement

3

"JE FAIS"
> Premières
actions
entreprises

Vous entendez le signal
national d'alerte



Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment



Tenez-vous informés
Respectez les consignes
diffusées sur France Bleu,
France Info, autres radios
locales ou France Télévisions



Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants
à l'école, ils y sont protégés par
leurs enseignants



**Ne téléphonez qu'en
cas d'urgence vitale**



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



**Face aux risques majeurs,
constituez votre kit d'urgence**



Préparez,
dans un
sac à dos,
de quoi assurer :

Protection



...

Hydratation et nourriture



...

Localisation



...

Soins et hygiène



...

Ute courante



...

Pour compléter votre kit, rendez-vous sur :

www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr

Pour connaître les risques près de chez
vous, renseignez-vous auprès de votre
mairie ou de votre préfecture, ou rendez-
vous sur :

macommune.prim.net

**Être citoyen, c'est agir.
Vous aussi, soyez prêts.**